



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E193432

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 893508093

Siret : 893 508 093 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3800975-0

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 31217897 H 2000

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 31217897 H 2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FM PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE

12 RUE NOTRE DAME  
50400 GRANVILLE

Téléphone : 06 74 36 01 29

Portable : 06 74 36 01 29

Fax :

Site Internet : www.fm-plomberie-chauffage.fr

E-mail : fmplomberie.chauffage@gmail.com

Responsabilité légale :

MERIEL FRANÇOIS GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/06/2024
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	30/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/06/2022
o Ventilation mécanique	25/01/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.